



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Le 19 février 2015

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 19 février 2015 à dix-sept heures à la MRC de Portneuf, 185, Route 138 à Cap-Santé, à laquelle sont présents :

Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville;
M. Denis Jobin, ville de Cap-Santé (en cours d'assemblée);
M. Serge Paquin, ville de Donnacona;
M. Jacques Tessier, ville de Lac-Saint-Joseph;
M. Mario Émond, ville de Lac-Sergent;
M. François Couture, ville de Pont-Rouge (en cours d'assemblée);
Mme Chantale Hamelin, ville de Portneuf;
Mme Andrée St-Laurent, municipalité de Rivière-à-Pierre ;
M. Francis Marcotte, municipalité de Saint-Alban ;
M. Réjean Leclerc, ville de Saint-Basile;
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne;
Mme Rose-Line Lavoie, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;
M. Christian Gravel, ville de Saint-Marc-des-Carières;
M. Bernard Ayotte, ville de Saint-Raymond ;
M. Jacques Delisle, paroisse de Saint-Thuribe (en cours d'assemblée);
Mme Josée Martin, municipalité de Saint-Ubalde;
M. Léo Gignac, MRC de Portneuf (TNO) (en cours d'assemblée).

Toutes les personnes ci-dessus mentionnées sont membres du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et forment quorum.

Les représentants des municipalités de Deschambault-Grondines, Fossambault-sur-le-Lac, Notre-Dame-de-Montauban, Saint-Casimir, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Saint-Gilbert et Shannon sont absents de la présente assemblée.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Marc-André Trudel, le directeur des opérations, M. Jean-Luc Mercure, ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Élane Verret, assistent également à la présente séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président, M. Bernard Gaudreau, ouvre la présente séance et invite Mme Josée Leclerc à procéder à la présentation des états financiers.

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2014

Mme Josée Leclerc, C.A. de la firme Bédard Guilbault inc. soumet le rapport financier de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Ce rapport laisse voir des revenus totalisant 10 606 674 \$ et des charges de 10 400 268 \$, soit un excédent de l'exercice de 206 406 \$. L'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, après conciliation, se chiffre à 800 956 \$.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Après étude du rapport,

**SUR LA PROPOSITION DE MME CHANTALE HAMELIN,
IL EST RÉSOLU:**

08-02-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte le rapport financier pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, tel que préparé par Bédard, Guilbault, comptables agréés.

ADOPTÉE

PRÉSENCE DE M. LÉO GIGNAC

M. Léo Gignac, représentant substitut de la MRC de Portneuf pour les territoires non organisés (TNO), arrive à ce stade-ci de la réunion et occupe immédiatement son siège.

PRÉSENCE DE M. JACQUES DELISLE

M. Jacques Delisle, représentant de la paroisse de Saint-Thuribe, arrive à ce stade-ci de la réunion et occupe immédiatement son siège.

PRÉSENCE DE M. FRANÇOIS COUTURE

M. François Couture, représentant substitut de la ville de Pont-Rouge, arrive à ce stade-ci de la réunion et occupe immédiatement son siège.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES DELISLE,
IL EST RÉSOLU:**

09-02-2015

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y ajoutant au point *Affaires diverses* les sujets suivants :

- a) Résultat des soumissions – Valorisation des biosolides de boues de fosses septiques
- b) Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
- c) Convention pour dépôt de nuit avec la Caisse du Centre de Portneuf

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15-01-2015 – DISPENSE DE LECTURE

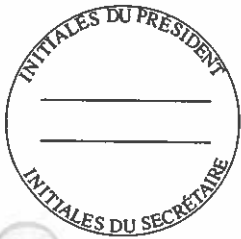
Chacun des membres de la Régie ayant reçu dans les délais requis, copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

A) CORRECTION

Aucune.

B) ADOPTION

SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO ÉMOND,



° de résolution
ou annotation

10-02-2015

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 15 janvier 2015 soit adopté tel que déposé.

QUE le président et le directeur général et secrétaire-trésorier soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE

APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

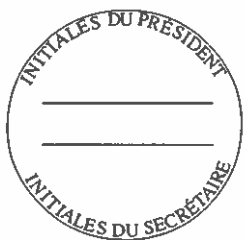
SUR LA PROPOSITION DE M. BERNARD AYOTTE, IL EST RÉSOLU:

11-02-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 31 janvier 2015:

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Liste des fournisseurs
au 31 janvier 2015

Fournisseur	Description de la dépense	Montant
A.O.M.G.M.R.	Adhésion 2015	430,01 \$
Achat d'appareils de réfrigération	Congélateur	25,00 \$
	Réfrigérateurs	50,00 \$
ADF Diesel inc.	Entretien compacteur 0294	531,15 \$
AGI Ltée	Entretien camion 0308	55,86 \$
	Entretien compacteur 0294	72,56 \$
	Entretien général	91,14 \$
	Entretien général	73,87 \$
	Entretien général Écocentre St-Alban	35,78 \$
	Huile & Graisse	164,96 \$
	Quincaillerie & Outils	4 560,10 \$
Association des directeurs municipaux du Québec	Renouvellement annuel à l'ADMQ	481,75 \$
CARRA	Remises de janvier 2015	316,25 \$
Centre de rénovation Ferland	Entretien compacteur 0294	18,37 \$
Certified Laboratories	Entretien balance	1 396,89 \$
Compugen inc.	Renouvellement licences antivirus 2015	333,68 \$
Courrier de Portneuf	Publicité - La collecte de bac brun se poursuit	798,54 \$
Cummins Est du Canada SEC	Entretien compacteur 0294	162,72 \$
DICOM express	Entretien usine lixiviat	14,27 \$
	Messagerie	70,47 \$
Eddy Fugère inc.	Location de conteneurs St-Raymond	137,97 \$
	Transport de conteneurs St-Raymond	862,32 \$
Électronique Émond inc.	Télécommunications	11,50 \$
Énergie Sonic RN s.e.c.	Diesel	357,21 \$
Entrepreneur électricien Y.P.	Entretien équipements spécialisés	456,77 \$
	Entretien usine lixiviat	1 193,48 \$
Équip. bureau Portneuf Champlain	Fournitures de bureau	307,13 \$
Équip. d'arpentage Cansel	Système de GPS pour LET	18 229,29 \$
Équipements Sigma inc.	Entretien bouteur 0411	(2 874,38) \$
Exova	Analyses de laboratoire	1 087,92 \$
Gaudreau Environnement inc.	BFS Décembre 2014	970,07 \$
	BFS Septembre 2014	(57,49) \$
	Collecte sélective - Décembre 2014	137 140,47 \$
	Surcharge de carburant juillet à décembre 2014	40 668,34 \$
Gaz et Soudure Neuville inc.	Entretien général	331,13 \$
	Location d'équipement BFS	13,92 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

	Propane	19,00 \$
	Quincaillerie Écocentre St-Ubalde	318,21 \$
Gesterra, Soc. de dévelop.	Traitement collecte sélective décembre 2014	48 931,29 \$
	Traitement collecte sélective janvier 2015	48 060,94 \$
	Surcharge de carburant du 01/07/2014 au 31/12/2014	9 845,57 \$
Groupe Harnois	Essence	190,09 \$
Groupe Négotel inc.	Services téléphoniques 22/01/2015 au 21/02/2015	506,16 \$
GSI Environnement	Traitement et transport des matières organiques	4 251,86 \$
Hetek Solutions inc.	Entretien équipements spécialisés	1 333,20 \$
Hewitt	Entretien chargeur 0106	320,17 \$
Hydro-Québec	Bureaux administratifs - 25/09/14 au 18/11/14	1 722,49 \$
	Garage Neuville - 17/12/14 - 12/01/15	1 698,59 \$
	St-Alban - 13/11/2014 au 15/01/2015	825,07 \$
	Station de pompage - 19/11/14 au 12/01/15	253,56 \$
	Torchère St-Raymond - 11/11/2014 au 14/01/2015	959,29 \$
	Usine BFS - 17/12/14 au 12/01/15	1 816,11 \$
	Usine lixiviât - 17/12/14 au 12/01/15	3 441,63 \$
	Écocentre St-Raymond - 11/11/2014 au 14/01/2015	650,84 \$
Interfas en fiducie	Prime assurance collective janvier 2015	3 359,24
Jean-Claude Labbé	Entretien bureaux janvier 2015	285,00 \$
Jean-Luc Mercure	Ajust. déplacements 2014	1 352,95 \$
	Déplacements janvier 2015	323,84 \$
Jonathan Brodeur	Remb. dépenses - Module de contrôle pour usine lixiviât	213,11 \$
Labrador Laurentienne	Autres biens non durables	55,91 \$
Laurentide re/sources inc.	Disposition des RDD	3 194,26 \$
Les contôles JAD	Entretien usine lixiviât	167,46 \$
LVM inc.	Pavage de stationnement	1 005,17 \$
Machineries Lourdes St-Raymond	Entretien compacteur 0294	190,14 \$
Mack Ste-Foy inc.	Entretien compacteur 0294	186,38 \$
Macpek inc.	Entretien compacteur 0206	96,14 \$
Maralix informatique enr.	Honoraires professionnels informatiques	1 368,22 \$
Mécanique PIRO inc.	Entretien compacteur 0294	289,40 \$
Microtec Sécuri-T	Surveillance bureaux - 18/02/2015 au 17/05/2015	144,66 \$
	Surveillance usine - 03/02/15 - 02/02/16	536,98 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de janvier 2015	23 849,14 \$
Neopost Canada Itée	Achat de timbres	459,90 \$
Oxygène Portneuf inc.	Entretien général	238,78 \$
	Location d'équipement	85,08
	Propane	167,44 \$
	Quincaillerie & Outils	29,88 \$
Pierre Linteau	Remb. dépenses - Entretien compacteur 0294	75,03 \$
Plamondon Autos inc.	Entretien camion 0311	884,48 \$
PR Distribution	Quincaillerie & Outils	1 192,60 \$
Pro-Tach Québec inc.	Entretien compacteur 0294	1 718,88 \$
Québec Linge	Entretien édifice	426,04 \$
Receveur général du Canada	Remises de janvier 2015	10 947,62 \$
REER des employés	Remises de janvier 2015	8 102,44 \$
Rembourrage Pont-Rouge enr.	Entretien compacteur 0294	55,08 \$
Réseau Environnement	Adhésion 2015	615,12 \$
Rogers Communications	Surveillance usine lixiviât	37,40 \$
Salaires nets employés	Salaires nets de janvier 2015	42 065,51 \$
Sani St-Basile (2011) inc.	BFS Janvier 2015	4 289,62 \$
Sani-Fontaines inc.	Entretien édifice	103,47 \$
Services de cartes Desjardins	Location TPV - Décembre 2014	42,19 \$
Services Matrec inc.	Collecte déchets (commercial) - Janvier 2015 (incluant 776.72 \$ surcharge carburant)	53 424,31 \$
	Collecte déchets (domestique) - Janvier 2015 (incluant 1 508.09 \$ surcharge carburant)	103 729,77 \$
	Collecte matières organiques - Janvier 2015 (incluant 178.97\$ surcharge carburant)	12 309,68 \$
	Location de conteneurs St-Alban	287,44 \$
	Surveillance garage Neuville du 26/02/2015 au	89,65 \$



№ de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

	25/05/2015	
	Transport de conteneurs St-Alban	787,35 \$
Simon Giguère produits pétroliers	Diesel	6 836,30 \$
Société Mutuelle de Prévention	Mutuelle de prévention CSST - Janvier à juin 2015	1 015,08 \$
Supérieur Propane	Propane	743,84 \$
Supermarché J.C. Bédard ltée.	Articles de nettoyage	13,98 \$
TechniPC Informatique	Fournitures de bureau	200,01 \$
Telus Mobilité	Cellulaires - Facture du 1er janvier 2015	(6,56) \$
Telus Québec	Internet H.V.	74,68 \$
Tenaquip Limited Montreal	Quincaillerie & Outils	292,62 \$
Valérie Duval	Articles de nettoyage	4,45 \$
WSP Canada inc.	Relevé d'honoraires # 10 - Assistance à l'opération 2014 Biogaz St-Raymond	211,73 \$
	Relevé d'honoraires # 11 - Assistance à l'opération 2014 Biogaz St-Raymond	5 288,85 \$
Total général		627 120,83 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Marc-André Trudel, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les dépenses au montant total de 627 120,83 \$.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce dix-neuvième jour du mois de février 2015.

Marc-André Trudel
Directeur général et secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

LISTE DES COMPTES CLIENTS AU 31 JANVIER 2015

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 31 janvier 2015;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de radier des comptes clients qui ont été inscrits comme mauvaises créances;

SUR LA PROPOSITION DE M. CHRISTIAN GRAVEL,
IL EST RÉSOLU :

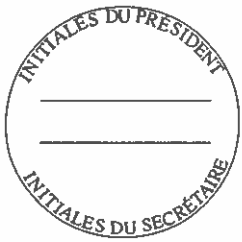
12-02-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 31 janvier 2015 telle que transmise.

QUE la Régie procède à la radiation des comptes clients suivants puisqu'ils sont irrécouvrables :

- MPI Portneuf pour une somme de 165,43 \$ représentant des intérêts portés au compte
- National Vacuum pour une somme de 4 686,42 \$ représentant 4 607,61 \$ de factures impayées et 78,81 \$ d'intérêts portés au compte (faillite).

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

PRÉSENCE DE M. DENIS JOBIN

M. Denis Jobin, représentant de la ville de Cap-Santé, arrive à ce stade-ci de la réunion et occupe immédiatement son siège.

COMPTE-RENDU DE LA NÉGOCIATION SALARIALE

CONSIDÉRANT QUE les employés de la Régie et le comité de négociation formé de MM. Bernard Gaudreau, Bernard Ayotte, Bernard Naud, Marc-André Trudel et Jean-Luc Mercure en sont venus à une entente relativement aux conditions d'emploi des salariés de la Régie pour les années 2015 à 2019;

CONSIDÉRANT QUE le Président explique toutes les modifications apportées au contrat de travail, lequel comporte des hausses salariales de 12,5 % pour les cinq (5) prochaines années;

SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER **IL EST RÉSOLU :**

13-02-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf renouvelle le contrat de travail des employé(e)s de la Régie pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2019 conformément aux conditions décrites dans le contrat de travail qui a été préparé et dont copie est déposée pour consultation par les membres intéressés, lequel document fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit.

QUE la Régie renouvelle les conditions des employés à temps partiel et saisonniers lesquelles sont décrites dans un contrat distinct, dont copie est également déposée pour consultation par les membres intéressés, lequel document fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit.

QUE la Régie autorise le Président, M. Bernard Gaudreau, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Marc-André Trudel, à signer lesdits contrats de façon à donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

FRAIS DE KILOMÉTRAGE

CONSIDÉRANT QUE le taux de remboursement des frais de kilométrage est actuellement à 0,50 \$ le kilomètre;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration sont favorables à ajuster le taux de remboursement à celui octroyé par la MRC de Portneuf;

CONSIDÉRANT QUE le taux actuellement en vigueur à la MRC de Portneuf est de 0,53 \$ le kilomètre;

SUR LA PROPOSITION DE M. FRANÇOIS COUTURE, **IL EST RÉSOLU :**

14-02-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf convienne d'ajuster le taux de remboursement du kilomètre à celui de la MRC de Portneuf, soit à 0,53 \$ le kilomètre, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2015.



no de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

QU'à compter de la présente résolution, le taux de remboursement soit automatiquement ajusté à chaque fois que la MRC de Portneuf adoptera un nouveau taux de remboursement.

ADOPTÉE

AFFECTATION DES SURPLUS DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (ANNÉES 2013 ET 2014)

CONSIDÉRANT QUE les opérations des boues de fosses septiques ont généré des bénéfices de 20 879,92 \$ en 2013 et 42 110,13 \$ en 2014;

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif recommande au conseil d'administration d'affecter ces surplus en réserve pour les immobilisations futures;

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-Luc Mercure informe les membres qu'il prévoit devoir installer un système de chaulage à l'usine BFS pour permettre l'épandage des boues sur les terres agricoles;

**SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO ÉMOND,
IL EST RÉSOLU :**

15-02-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte d'affecter les surplus du service des boues de fosses septiques pour des besoins futurs spécifiques à ce service.

ADOPTÉE

AVIS D'INFORMATION AUX MUNICIPALITÉS – COMMENTAIRES SUR LE SERVICE DE VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

**SUR LA PROPOSITION DE M. LÉO GIGNAC,
IL EST RÉSOLU :**

16-02-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf envoie un avis aux municipalités concernées leur demandant d'apporter leurs commentaires sur le service de vidange des boues de fosses septiques en vue de préparer la prochaine saison qui débutera le 1^{er} mai 2015.

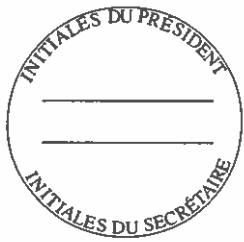
ADOPTÉE

OUVERTURE D'UN POSTE SAISONNIER – JOURNALIER AUX ÉCOCENTRES DE ST-UBALDE, ST-ALBAN ET RIVIÈRE-À-PIERRE

CONSIDÉRANT QU'à leur première année d'opération prise en charge par la Régie, les heures d'ouverture des écocentres de St-Ubalde et de Rivière-à-Pierre étaient comblées par des employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de la main-d'œuvre étaient facturés à la Régie par les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les heures d'ouverture des écocentres de St-Ubalde, St-Alban et Rivière-à-Pierre justifient dorénavant l'embauche d'un journalier saisonnier pour combler les heures d'ouverture de ces trois écocentres;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

CONSIDÉRANT QUE les besoins en main-d'œuvre sont de 38 heures par semaine afin de couvrir les heures d'ouverture suivantes :

Dimanche, Rivière-à-Pierre : 8 heures
Mercredi, St-Ubalde : 9 heures
Jeudi, Rivière-à-Pierre : 4 heures
Vendredi, St-Alban : 8 heures
Samedi, St-Ubalde : 9 heures

**SUR LA PROPOSITION DE M. RÉJEAN LECLERC,
IL EST RÉSOLU :**

17-02-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf procède à la création d'un poste de journalier saisonnier pour l'opération des écocentres ci-dessus mentionnés.

QUE le nouveau poste doit préalablement faire l'objet d'un affichage à l'interne. Si le poste n'est pas comblé à l'interne, celui-ci pourra être affiché publiquement.

ADOPTÉE

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS – ACHAT D'UN BALAI FRONTAL KUBOTA

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées en vue de procéder à l'achat d'un balai frontal Kubota;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaire	Prix AVANT taxes
Le Groupe Lafrenière	5 200,00 \$
Cam-Trac Bernière inc.	5 650,00 \$

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU :**

18-02-2015

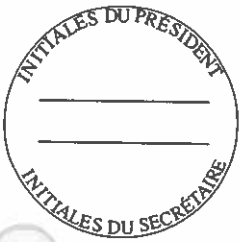
QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf retienne la soumission du fournisseur Le Groupe Lafrenière pour l'achat d'un balai frontal Kubota au prix soumis de 5 200,00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS – DÉCLARATION DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES PROVINCIALE ET FÉDÉRALE

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées pour la réalisation d'une étude afin d'évaluer les émissions de contaminants dans l'atmosphère;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues :



1° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Soumissionnaire	Prix AVANT taxes
BPR	4 000,00 \$
WSP	5 800,00 \$

**SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO ÉMOND,
IL EST RÉSOLU :**

19-02-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte la soumission de BPR pour la réalisation d'une étude pour la déclaration des émissions atmosphériques provinciale et fédérale au prix soumis de 4 000,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

TAUX DE DIVERSION 2014

Les membres prennent connaissance du taux de diversion 2014 qui se situe à 61 %, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2013. M. Bernard Gaudreau informe les membres qu'une conférence de presse aura lieu dans les prochaines semaines à cet effet.

PLAN DE COMMUNICATIONS 2015

Les membres prennent connaissance du plan de communication pour l'année 2015. Les membres sont invités à apporter leurs commentaires, s'il y a lieu.

BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE EN DATE DU 19 FÉVRIER 2015

Le bordereau de correspondance du 19 février 2015 est déposé et les membres du conseil d'administration en prennent connaissance.

AFFAIRES DIVERSES

A) RÉSULTAT DES SOUMISSIONS – VALORISATION DES BIOSOLIDES DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées dans le but de procéder à la valorisation des biosolides de boues de fosses septiques;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

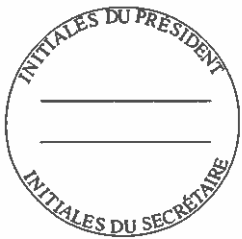
Soumissionnaire	Épandage agricole	Compostage
Biogénie	21,50 \$ / t.m.	45,00 \$ / t.m.
Viridis	38,00 \$ / t.m.	55,00 \$ / t.m.

**SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO ÉMOND,
IL EST RÉSOLU :**

20-02-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte la soumission de Biogénie pour la valorisation des biosolides de boues de fosses septiques aux prix soumis de 21,50 \$ la t.m. pour l'épandage agricole et de 45,00 \$ la t.m. pour le compostage.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

B) COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)

M. Marc-André Trudel informe les membres que, le 13 février 2015, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a publié un avis de modification de l'orientation préliminaire en regard de la demande de dézonage dans le dossier du centre de compostage. Après avoir examiné à nouveau le dossier suite aux représentations entendues lors de la rencontre publique ainsi que des observations additionnelles reçues par la suite, la CPTAQ est favorable à cette demande. Une nouvelle période de 10 jours est nécessaire afin de laisser le temps de soumettre des commentaires. Après cette période, la CPTAQ rendra sa décision finale.

Les membres se disent très satisfaits de la nouvelle orientation dans ce dossier. En réponse au questionnement de certains membres, le Président informe l'assemblée que le comité exécutif étudiera les différentes alternatives dans ce dossier et soumettra des recommandations.

C) CONVENTION DE DÉPÔT DE NUIT AVEC LA CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE PORTNEUF

CONSIDÉRANT QUE la Régie utilise les services de dépôt à toute heure à la Caisse Desjardins du Centre de Portneuf et que les modalités d'utilisation de ces services ont été modifiées;

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf désire conclure une convention d'utilisation des services de dépôt à toute heure ou pour traitement en différé avec la Caisse Desjardins du Centre de Portneuf;

**SUR LA PROPOSITION DE M. FRANCIS MARCOTTE,
IL EST RÉSOLU :**

21-02-2015

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise Mmes Élane Verret et Manon Marcotte à utiliser les services de dépôt à toute heure à la Caisse Desjardins du Centre de Portneuf;

QUE MM. Bernard Gaudreau et Marc-André Trudel soient autorisés à signer au nom de la Régie tous les documents nécessaires à l'utilisation de ces services.

ADOPTÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 18 h 40;

**SUR LA PROPOSITION DE MME ANDRÉE ST-LAURENT,
IL EST RÉSOLU :**

22-02-2015

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Président

Directeur général et secrétaire-trésorier